L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 5 OCTOBRE 1896 Fondée le 1er septembre 1827.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

VENTES A L'ENCAN

PAR STUART & LEWIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de syndic provisoire.

Contenu d'une pharmacie, coin de l'Avenue Tulane et de la rue Magnolia.

Consistant d'un assortiment général de drogues, médicamentes patentés, vitrines, comptoirs, etc.

Dans l'affaire de John W. Duffy vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.—No 50 697.

PAR STUART & LEWIS.—CHARLES D. STUART, Encanteur.—Bureau, 737 rue Gravier.—LUNDI, 5 octobre 1896, à 11 heures A. M., sur les lieux ci-dessus décrits, je procéderai à la vente en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 21 septembre 1896, de la propriété ci-dessus décrite, appartenant au dit insolvable, le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.

23 sept—23 27—oct 1 5

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

E. L. Apfel vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.—No 49,503.

MARDI, 6 octobre 1896 à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, Bureau, 810 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, maintenant absent en congé, daté et signé le 21 août 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Le tiers indivis d'intérêt dans et à—

1° Quatre certaines lots de terre, ensemble avec avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, maintenant Septième District de la Nouvelle-Orléans désignés par les Nos 7, 8, 9 et 10, dans l'îlet 70 A, borné par les rues Monroe, Mary, Jeanette et Cinquième, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Cinquième, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No 10 forme l'encoignure des rues Cinquième et Mary, d'après un plan annexé à un acte de vente de John Hoey à Arthur Wire, passé pardevant E. Commagère, notaire.

2° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., et situé dans l'ancienne ville de Carrollton, maintenant le Septième District de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 12 dans l'îlet borné par l'ancienne rue Canal, maintenant avenue Carrollton, l'avenue St-Charles, les rues Short et Levée mesurant soixante (60) pieds de face à la rue Short, entre l'avenue St-Charles et la rue Levée, sur une profondeur de cent-vingt (120) pieds, entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de Carrollton, maintenant le septième district de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet 15 C, sur un plan dressé par L. Bringier, voyer général, déposé comme minute, dans le bureau de F. Grima, notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 40 pieds 4 pouces 5 lignes de face à la rue Levée sur les profondeurs suivantes : le lot No 1 mesurant 189 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur le côté du fond en la rue Mary, 163 pieds 7 pouces 3 lignes et une fraction sur la ligne qui le divise du lot No 2, et 30 pieds de largeur dans le fond, et le lot No 2 mesure 163 pieds 7 pouces 3 ligne et une fraction sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 30 pieds de largeur dans le fond, le tout mesure américain.

Conditions—Comptant ; un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant F. Daibel, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

2sept—2 12 20 27—oct 4 à date

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

James C. Burns vs ses Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 49,636.

Cheval et Charrette, Outils, Instruments, Outil à Wagon.

A l'Encan, LUNDI, 5 Oct. 1896, à 11 h. A. M.

PAR JOHN J. CASTELL & CIE—John J. R. Castell, encanteur—Bureau, 144 rue Carondelet, entre rue Common—Il sera vendu à l'encan, le 5 octobre 1896, à 11 heures A. M., au No 870 rue South Peters, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge Division C, maintenant absent en congé, daté et signé le 20 août 1896, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un cheval et charette, outil à wagon, outils, instruments, etc., conformément à un inventaire déposé en mes bureaux.

Conditions—Comptant

23sept—23 27 oct 4

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU DU BAPTIST CAFE

Consistant en meubles de maison, vins, liqueurs, verrerie, vaisselle, etc., etc.

Dans l'affaire de la succession de George Baptist.

A l'Encan. Pour du Comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 143 rue Carondet, le LUNDI, 5 octobre 1896, à 10:30 heures A. M., sur les lieux No 635 rue Gravier, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville ; en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, en date du 23 sept mbre 1896 No du Dossier, 50,764 pour le compte de la succession de George Baptist, il sera vendu aux enchères publiques :

Un lot de meubles de maison, vins, liqueurs, verrerie, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

24 sept—24 27—oct 4 5

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

913 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, La.

P. O. Box 113. 26 ms—1

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 41,439.

Succession de Mme Paul Castay

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau No 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon Geo H. Théard, juge, daté le 24 septembre 1896, et à moi adressé, je procéderai à la vente le MERCREDI, 28 octobre 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, 54 et 56 rue Baronne—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Carondelet, l'avenue Louisiana, l'avenue St Charles et la rue Toledano, étant le lot 11 de l'îlet 425, et mesurant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Paul Castay par achat de Bernard Castay, 7 janvier 1884.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un et deux ans pour des billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec les clauses usuelles de sûreté. L'acquéreur assumera les taxes dues et qui seront dues pour 1896. Acte de vente pardevant John Bassich, Jr., aux frais des acquéreurs ; un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

23sept—26 30—oct 7 11 14 21 25 26 27 28

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Désirables Résidences en Bois à Deux Etages.

Nos 1814 et 1816 rue Chippewa entre les rues Pélicot et ste Marie.

Succession de Mlle Sarah McWilliams.

No 50,152—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 813 rue Commune—MARDI, 27 Octobre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé, date le 23 septembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Les désirables résidences doubles en bois, à deux étages, Nos 1814 et 1816 rue Chippewa, ayant galeries sur le devant ; — chambres en tout ; hangars, cit-nces, allées de côté à cour dans le fond. Le lot est désigné comme suit, à savoir : Une certaine portion de terre située dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chippewa St-Thomas, Félicité et Ste Marie, désigné par la lettre A, d'après un croquis fait par J. A. D'Hémecourt, géomètre-voyer, le 24 mai 1867, annexé à un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire, le 22 avril 1882, et mesurant conformément 29 pieds 8 pouces de face à la rue Chippewa sur une largeur sur la ligne du fond de 33 pieds 5 pouces et 6 lignes, 96 pieds de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Ste-Marie et 96 pieds 3 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté. A proximité des lignes de chars et dans un voisinage très peuplé ; rapporte $264 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'au paiement final. 5 pour cent d'honoraires d'avocat, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes de 1896 et devant déposer 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Andrew H. Wilson, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26sept—26 27—oct 4 11 18 25 à date

PAR JOHN H. O'CONORE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Site à Bâtir de Choix dans le Cinquième District,

Sur l'avenue Pacifique, entre les rues Alix et Eliza. A l'Encan.

Succession de Mme Josephine Ramella, épouse de Albert J. Girard.

No 50,557—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE—ALFRED C. GREEN encanteur—Bureau No 828 rue Commune—JEUDI, 15 octobre 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, siégeant en place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Div. B, maintenant absent en vacance, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 9 septembre 1896, il sera vendu aux enchères publiques—

Un certain lot de terre dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Atlantique et Pacifique et les rues Alix et Eliza ; le lot est No 17 et mesure 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edwin H. Seymour, N. P.

13 sept—13 20 27—oct 4 11 15

Mensuelles de 16.000 f.—Résultats 1893

Recommandé pour faciliter les *Croissances* et *Formations difficiles*, il procure au sang la force et les **Globules** *rouges* qui en font la beauté ; il fortifie l'*Estomac*, excite l'*Appétit*, combat l'*Anémie*, le *Lymphatisme*, abrège les *Convalescences*, etc.

PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS

E. Fougera & Co., Droguistes à New-York.

JOURNAUX FRANCAIS

Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Lettres suppl'ents. France Mode, Mode Nationale, P. Echo d'Mode, Bon Jour al, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages Monde Comique P. Jnal. p. rire, Scien. l'trée, etc.

Dépositaires Généraux :

L. DERMIGNY & Cie.

126 W. 25th Street, NEW YORK.

Envois par la Poste dans toute l'Amérique.

DEMANDEZ LA LISTE !

Conditions spéciales aux Marchands

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Quatrième District.

Bernard J. Schneider vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 48,855 — En vertu d'un ordre de vente en date du 2 septembre 1896, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Claiborne, Sixième et Willow ; les dits lots sont désignés par les Nos ouse et douze, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire, le 4 août 1893, lesquels mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne sur cent-vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

4 sept—4 11 18 25 oct 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le nouveau numéro municipal 1414 rue Royale.

Mme Bertha Bernstein vs Leopold Blumenthal.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,600—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville désignée par la lettre D, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, mesurant en mesure anglaise cinq-vingt pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-sept pieds cinq pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, d'après le plan dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, le dit plan étant annexé pour référence à un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 27e jour de juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

4 sept—4 11 18 25—oct 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur attrayante et désirable du Sixième District.

Portant l'ancien numéro municipal No 991 rue Magazine, entre Foucher et Antonine.

Frank Zengel vs Mme A. G. Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,624—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1896 à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet ; borné par les rues Magasin, Foucher, Camp et Antonine, désigné comme lot B, sur le plan d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, en date du 26 juillet 1893, et conformément auquel le dit lot commence à une distance de soixante-six pieds huit pouces et quatre lignes de l'encoignure Antonine, et mesurant en mesure américaine vingt-sept pieds et quatre lignes de face sur la rue Magasin par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt pieds, les améliorations étant l'ancien No 991 rue Magasins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

11 sept—11 18 25—oct. 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un îlet de terre de valeur, etc., dans le Troisième District.

A douze mois de crédit.

Home Brewing Co., vs George Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 39,393—En vertu d'un plurius writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à l'vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de ce cette ville, le VENDREDI 9 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain îlet de terre dans le Troisième District de cette ville, ancien No 89, nouveau No 1177, borné par les rues St-Antoine, Annette, Force et Libre ale, comprenant vingt-quatre lots, désignés par les numéros Un à Vingt-Quatre, les deux inclusivement, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte.

Etant la même propriété achetée par le défendant au nom de sa femme, Mme Mary Kapler, le 3 juin 1895, de Agnes Reikert, et son époux d'après un acte pardevant J. C. Wenck, notaire dans cette ville. Les titres enregistrés dans le Bureau de transcrite de cette Paroisse, dans le livre 157, folio 464.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Ceci étant le second et dernier encan, la dite propriété sera définitivement adjugée à la plus haute et dernière enchère pour ce qu'elle rapportera à douze mois de crédit—l'acquéreur fournissant un bon avec bonnes et solvables sécurités portant l'intérêt au taux de cinq pour cent par an à partir de la date de vente jusqu'au paiement final et hypothèque et privilèges spéciaux sur ladite propriété jusqu'au paiement final

L'acquéreur, néanmoins, aura à déduire du montant de son enchère et payer comptant au moment de la vente le cont et les charges du procès et de la vente à savoir $250 a peu près, et en plus les taxes d'Etat, de paroisse et de municipalité sur la dite propriété so montant à à peu près à $550.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

23 sept—23 24 28—3 9 oct

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une épicerie.

Mme Vve Paul Billooq vs Louis Medan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,824.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique aux les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 octobre 1896, à 10:30 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux, encoignure des rues Bourgogne et Quartier.

Le contenu et installations, etc., de l'épicerie de la dite encoignure, comprenant un assortiment de groceries de fantaisie et de choix, vins, liqueurs, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 sept—30—1 2 3 4 5 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées dans le Premier District

Mme Wilhelmina C. Ziegler, femme de Frederick Spath, Wilhelm Ziegler, légataire universel,

—vs—

Frederick Spath,

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,787—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 novembre 1896, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Royale, Paix et Chartres, mesurant en mesure anglaise cinq-vingt pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-sept pieds cinq pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles, d'après le plan dressé par J. A. D'Hémecourt, voyer, le dit plan étant annexé pour référence à un acte passé pardevant Alphonse Barnett, notaire, le 27e jour de juin 1876.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

4 sept—4 11 18 25—oct 2 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur attrayante et désirable du Sixième District.

Portant l'ancien numéro municipal No 991 rue Magazine, entre Foucher et Antonine.

Frank Zengel vs Mme A. G. Lauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 50,624—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1896 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet ; borné par les rues Magasin, Foucher, Camp et Antonine, désigné comme lot B, sur le plan d'arpentage fait par Edgar Pillié, voyer, en date du 26 juillet 1893, et conformément auquel le dit lot commence à une distance de soixante-six pieds huit pouces et quatre lignes de l'encoignure Antonine, et mesurant en mesure américaine vingt-sept pieds et quatre lignes de face sur la rue Magasins par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent-vingt pieds, les améliorations étant l'ancien No 991 rue Magasins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Zoct—2 9 16 23 30 nov5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propiété de valeur améliorée du Sixième District.

Isaac Barnett vs Joseph Mangano.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 50,635—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 15 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Dix certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No quatre-vingt, borné par les rues Pin, seconde, Lower Line et Burthe, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt, sur un plan fait par Edgar Pillié, architecte le 25 février 1885, déposé dans le bureau de E. Commagère, notaire en cette ville, un plan duquel est annexé à un acte de vente par B. Saloy à P. et E. Théard, passé pardevant le dit E. Commagère notaire, le 11 juin 1887, lesquels dits lots mesurent comme suit : Lots un à cinq mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pin, par cent vingt pieds de profondeur ; lots seize à vingt mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lowerline par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le lot No un forme l'encoignure des rues Pin et Deuxième et le lot No vingt forme l'encoignure des rues Lowerline et Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,

Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.

2 oct—2 9 16 23 30—nov. 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété attravante de valeur pour résidence,

Dans le sixième district.

Portant les nouveaux numéros municipaux 1833 et 1835 rue Berlin,

Mme Sylvanie B. Denègre vs William C. Fulham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 50,685—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 octobre 1896, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Une certaine portion de terre dans le Sixième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet numéro 456, bornée par les rues Berlin, Dryades Milan et Baronne ; la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Dryades et Berlin, mesurant cent pieds de face à la rue Berlin sur cent trente pieds de face et de profondeur sur la rue Dryades ; la dite portion de terre étant formée des lots huit, neuf et dix et dix pieds du lot numéro sept, pris sur le côté de la rue Dryades et s'étendant cent vingt pieds dans le fond, et cette portion du lot numéro onze sur le côté de la rue Berlin, mesurant dix pieds de face sur la rue Dryades, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout paraîtra plus amplement d'après un croquis annexé à un acte de vente de W F. Fulham à W C Fulham, passé pardevant W. D. Denègre, notaire, le 2 mai 1893, pour référence, étant le croquis fait par Wm C. Fulham, député-voyer de ville, le 1er mai 1893.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

FRANK MARQUEZ,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

18 sept—18 19 25—oct 2 9 16 23

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Lionel L. Levy vs Ida Smith ; le même vs la même

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans. — Nos 26,053, 26,064, —En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, en mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 15e jour d'octobre 1896, à 11 heures A. M—

Un piano, un lot de meubles de maison

Saisis dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.

LEON MARTINY, Constable de la 2me Cour de Cité de la Nile-Orléans. 5 oct—5 13 15

Denis Sirera vs Emile Levy.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 25,848—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième district de cette ville, le LUNDI, 5me jour d'octobre 1896, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

30 volumes Encyclo. média Britanica.

73 volumes de "The War of the Rebellion."

Une bibliothèque, 1 coffre-fort et un lot de meubles de maison, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

LEON MARTINY,

Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

22 sept—22 29 oct 5

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Patrick Mayes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 50,520—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Leverick, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUÉRIN,

3oct—3 6 12 Greffier.

Succession de P. L. Jacquinet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 50 086—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Kate Jacquinet, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour PAUL O. GUERIN,

30 sept—30—oct 4 9 Greffier.

Succession de Mme Gertrude Melcher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 50,985—Division E—Attendu que Therese Joséphine Anye, femme de Ernest Jaunel, a présenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Gertrude Melcher, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAULO GUERIN,

25 sept—25 29—oct. 4. Greffier.

Succession de Dora Sherman ou Lena Bateman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,913—Division E—Attendu que Frank Zengel, Administrateur Public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Dora Sherman ou Lena Bateman, décédée intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

1er oct—1 5 10 Greffier.

Succession de Gustave A. Loeschen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 50,937—Division A.—Attendu que Elizabeth Burgess, veuve en premier mariage de Gustave A. Loeschen et en second mariage de George Adolph Loeschen, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave A. Loeschen, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN.

1 oct—1 5 15 Greffier.

MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVIle de District pour la paroisse d'Orléans—Barber Asphalt Paving Company, Ltd vs Mme Mary McKenzie et al—No 29,447 Division "D" de la Cour Civile.—Attendu que John Muller a, le 5me jour de juin 1894 à une vente du Shérif, conformément à un writ de fieri facias, rendu conformément dans cette affaire acheté pour la somme de deux mille cinq cents dollars. Laquelle somme a été payée comptant au dit Shérif, la propriété est décrite comme suit ; à savoir :

1e Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, en cette paroisse, maintenant le Septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le No 4, dans l'îlet No 2 (6:2) conformément à un plan de Carrollton, compris entre les rues Huse Washington, Pearl et Première ; sur un plan dressé par Chas F. Zimple, le 26 février 1836, déposé en l'étude de W. Y. Lewis, notaire. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent vingt pieds.

2e Deux autres certains lots de terre avec toutes les améliorations, etc., qui s'y trouvent, situés dans le même îlet, désignés comme lots Nos 1 et 3 Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Washington et Première, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds et de face à la rue Washington. Le lot No 2 mesure trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles (pied anglais). Conformément au plan de C. F. Zimple du 26 février 1836, déposé à l'étude de W. Y. Lewis.

2e Un autre certain lot de terre, situé dans le même îlet, désigné par le No 3, mesurant trente pieds de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de William H. Williams, le 1er novembre 1860, étant une copie du plan de Zimple, le 26 février 1836, anciennement le lot No 3.

Le dit John Muller ayant pétitionné à cette cour pour une monition conformément à la loi de cet Etat

Qu'il soit maintenant connu par toutes personnes intéressées dans cette affaire qu'elles sont citées et averties au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans qui peuvent faire prévaloir des droits ou des réclamations sur la propriété ci-dessus décrite par suite d'une informalité quelconque dans l'ordre, le décret ou